

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023



Mont-Laurier



Chers et chères collègues,

Mesdames,

Messieurs,

À titre de maire de la Ville de Mont-Laurier, j'ai le plaisir de présenter à tous les citoyens le rapport de l'auditeur indépendant et les faits saillants du rapport financier consolidé pour l'année terminée au 31 décembre 2023. Je suis très heureux d'annoncer un excédent de fonctionnement de 1 959 161 \$ pour la Ville et de 191 774 \$ pour l'Agglomération de Mont-Laurier.

Il est à noter qu'à la suite de la sanction du projet de loi no 57 Loi édictant la *Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* le 6 juin 2024, la date du 15 mai pour la transmission du rapport financier des municipalités locales est maintenant reportée au 30 juin. Ainsi, la nouvelle date de transmission du rapport financier 2023 est établie au 30 juin 2024. Puis, par cohérence avec le report de la date de transmission du rapport financier au 30 juin, l'obligation du maire de faire rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier est reportée de juin à septembre.

Ainsi, les états financiers consolidés de 2023 de la Ville et de l'Agglomération de Mont-Laurier ont donc été déposés et acceptés en assemblée le 25 juin 2024. Les informations vous sont présentées conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, mais également afin d'être fidèle à notre engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale.

Je vous donne ici quelques grandes lignes concernant les détails relatifs à la Ville de proximité et à l'Agglomération et vous invite à consulter notre site Internet pour connaître l'intégralité du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 au www.villemontlaurier.qc.ca.

MOT DU MAIRE



**DANIEL BOURDON,
MAIRE**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., CPA AUDITEUR

Les états financiers ont été préparés par le personnel du Service des finances et signés par la trésorière, madame Johanne Nantel. Ils ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. À la suite de cette vérification, l'associé responsable, monsieur Michel St-Arnaud, a présenté son rapport conformément à la Loi.

Cette année, les auditeurs ont été dans l'obligation d'émettre une opinion avec réserve. En effet, celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public et dont la majorité des villes et municipalités ayant déposé leur rapport financier 2023 ont également cette réserve.

Tel que stipulé dans le rapport de l'auditeur : « Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré. »

Nous avons déjà effectué l'inventaire des immobilisations qui engendreront des coûts lors de leur mise hors service (par exemple, les bâtiments ayant une présence d'amiante), mais nous n'avons pas été en mesure d'évaluer les sommes qui pourraient être nécessaires pour les décontaminer. Un travail supplémentaire devra être effectué afin de quantifier ces sommes.

Toutefois, à l'exception de ces incidences, les auditeurs sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

	2023		
	CONSOLIDÉ	VILLE	AGGLOMÉRATION
ÉXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	4 294 246 \$	3 464 123 \$	298 406 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Produit de cession	49 010 \$	49 010 \$	-
Réduction de valeur / Reclassement	38 328 \$	38 328 \$	-
PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE			
Coût des propriétés vendues		-	-
Réduction de valeur / Reclassement	(38 328) \$	(38 328) \$	-
FINANCEMENT			
Financement à long terme des act.de fonct.			
Remboursement de la dette à long terme	(2 388 411) \$	(1 794 857) \$	(192 300) \$
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	(209 513) \$	(122 863) \$	-
Excédent non-affecté	129 000 \$	21 500 \$	107 500 \$
Excédent affecté	758 016 \$	628 755 \$	-
Fonds réservés	(298 423) \$	(286 507) \$	(21 832) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		-	-
SOUS-TOTAL DE LA CONCILIATION	(1 960 321) \$	(1 504 962) \$	(106 632) \$
ÉXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	<u>2 333 925 \$</u>	<u>1 959 161 \$</u>	<u>191 774 \$</u>

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2023

L'exercice terminé le 31 décembre 2023 s'est soldé par un excédent de fonctionnement **consolidé** à des fins fiscales de 2 333 925 \$.

Plus précisément, l'excédent se ventile comme suit :

- La Ville de 1 959 161 \$;
- L'agglomération de 191 774 \$;
- La portion de la Ville de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) pour une part de +/- 42 % de leur surplus indiqué au rapport financier 2023 est de 182 990\$;
- Pour Muni-Spec Mont-Laurier, il n'y a aucun profit ni perte pour 2023 puisque la Ville couvre entièrement le manque à gagner.

	2023		2022
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
REVENUS			
Taxes	20 061 520 \$	20 149 280 \$	19 374 660 \$
Compensations tenant lieu de taxes	2 173 440 \$	2 175 698 \$	2 136 540 \$
Quotes-parts			
Transferts - fonctionnement	1 299 220 \$	1 124 121 \$	1 036 543 \$
Services rendus	1 446 740 \$	1 908 331 \$	1 353 439 \$
Droits, amendes et pénalité	637 810 \$	1 328 197 \$	1 228 050 \$
Intérêts et autres	543 500 \$	1 226 333 \$	880 386 \$
SOUS-TOTAL DES REVENUS	26 162 230 \$	27 911 959 \$	26 009 618 \$

LES REVENUS DE FONCTIONNEMENT – VILLE

Les revenus excédentaires s'expliquent principalement par :

- L'effervescence du marché immobilier a eu un impact significatif sur les droits sur les mutations, soit un revenu additionnel de 690 000 \$ à celui prévu ;
- Une hausse d'évaluation générée par des certificats émis en lien avec une construction ou de la rénovation, ce qui permet un revenu additionnel de 88 000 \$ de taxes ;
- Les taux d'intérêt plus élevés nous ont également permis d'encaisser 480 000 \$ de plus que prévu ;
- L'ajustement de certaines subventions générant des revenus supplémentaires d'environ 55 000 \$;
- L'augmentation des revenus d'activités de loisirs pour un montant supplémentaire de 116 000\$ comparativement aux montants budgétés ;
- Des affectations de surplus ont également été effectuées au cours de l'année.

À eux seuls, ces revenus représentent près de 1,6 millions \$ sur l'excédent total pour l'année 2023.

	2023		2022
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
CHARGES			
Administration générale	4 250 740 \$	3 828 864 \$	3 725 442 \$
Sécurité publique	3 661 840 \$	3 641 746 \$	3 458 241 \$
Transport	4 663 070 \$	5 052 648 \$	4 439 829 \$
Hygiène du milieu	4 717 630 \$	4 671 248 \$	4 461 669 \$
Santé et bien-être	87 250 \$	150 528 \$	90 142 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 469 600 \$	1 406 216 \$	1 269 161 \$
Loisirs et culture	4 655 410 \$	4 671 247 \$	4 176 408 \$
Frais de financement	1 077 790 \$	1 025 339 \$	722 969 \$
SOUS-TOTAL DES CHARGES	24 583 330 \$	24 447 836 \$	22 343 861 \$

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – VILLE

En plus des revenus excédentaires, les dépenses de fonctionnement ont été légèrement inférieures à celles prévues supportant ainsi les efforts de saine gestion des dépenses tout en améliorant la qualité des services aux citoyens.

Le déroulement des activités a fait en sorte que des budgets de frais professionnels n'ont pas été complètement dépensés tout comme la contribution financière à Muni-Spec afin de couvrir le manque à gagner diminuant nos dépenses par rapport au budget. De plus, les intérêts de financement ont été moindres que ceux prévus lors du refinancement engendrant des économies. Malgré que plusieurs activités aient été mises de l'avant, le budget n'a pas été complètement utilisé.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

- L'endettement total net à long terme consolidé se chiffre quant à lui à 33 750 770 \$ au 31 décembre 2023, dont 5 330 617 \$ représentant la part de la Ville dans la RIDL et 1 398 059 \$ pour Muni-Spec Mont-Laurier. Quant à la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, la part de sa dette représente 1 858 246 \$. Le ratio de l'endettement total net à long terme par logement est tout de même inférieur à la moyenne des municipalités du Québec.

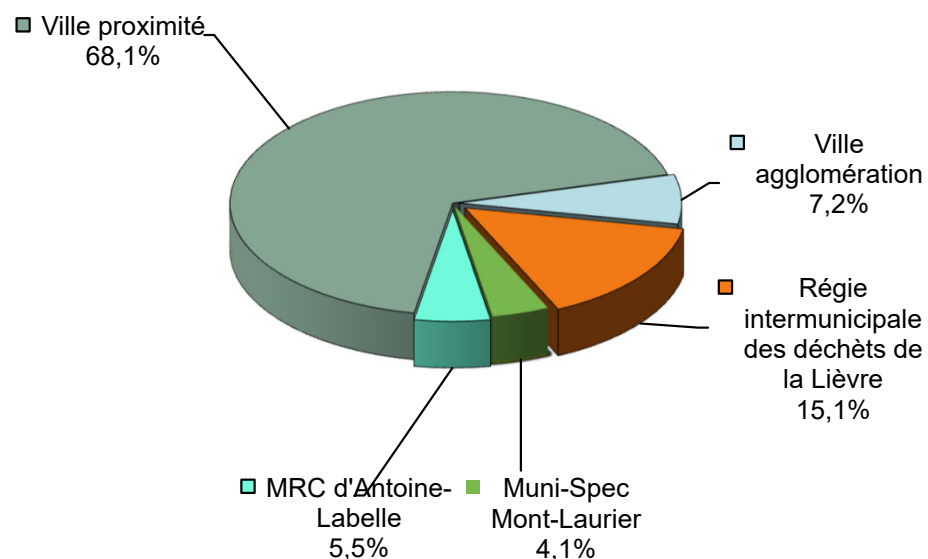
DETTE À LONG TERME

Quant à la dette non consolidée, il y a uniquement 25 585 874 \$ de dette à la charge de la Ville et de l'Agglomération, soit une légère diminution comparativement à 2022.

Si on s'en tient à notre ville, 34 % de notre dette totale est remboursée par le gouvernement ou autres tiers, 50 % est à la charge de l'ensemble de la ville et le solde, soit 16 %, aux différents secteurs desservis par les services d'aqueduc et d'égout.

La dette de la Ville et de l'Agglomération s'explique par plusieurs investissements importants, guidés par le plan stratégique 2019-2025, pour améliorer les services aux citoyens, les infrastructures et, par le fait même, améliorer la qualité de vie de ceux-ci. Les citoyens sont donc tous gagnants de ces investissements.

VILLE DE MONT-LAURIER ÉTATS FINANCIERS 2023 - CONSOLIDÉ ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

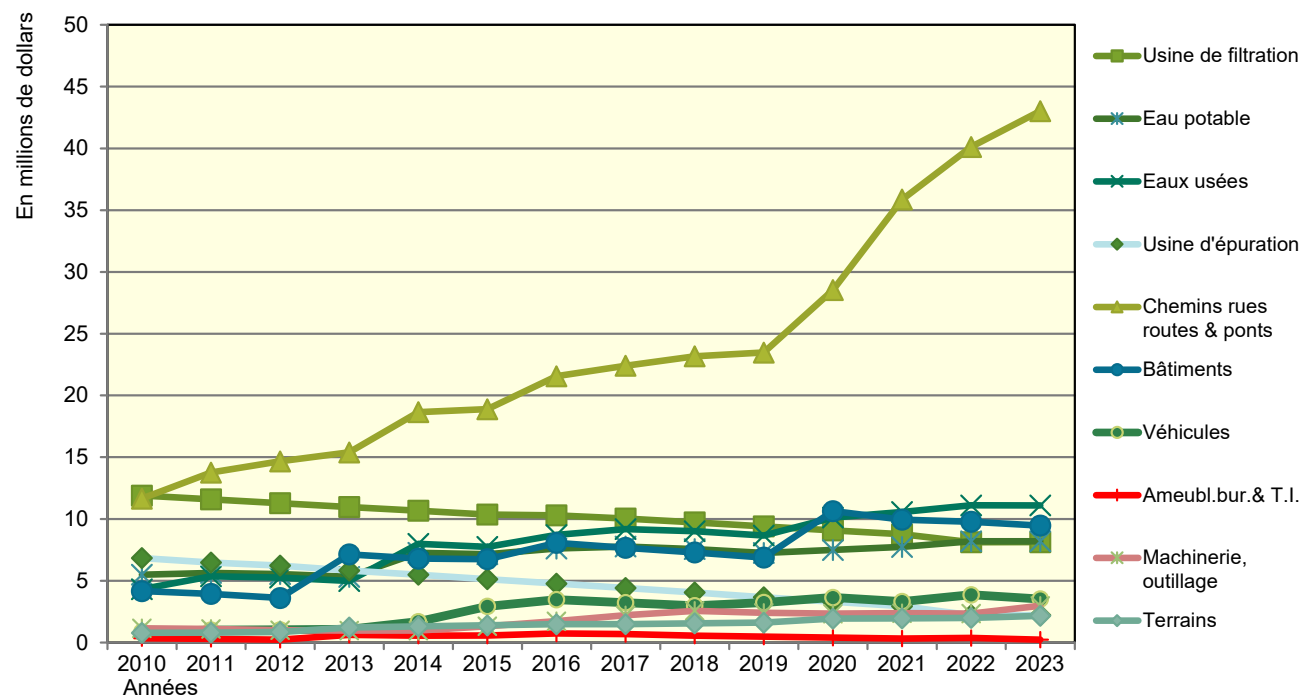


	2023	2022	ÉCART
Ville proximité	22 979 488	23 160 013	-0,8%
Ville agglomération	2 416 800	2 609 100	-7,4%
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	5 098 177	5 330 617	-4,4%
Muni-Spec Mont-Laurier	1 398 059	1 483 580	-5,8%
MRC d'Antoine-Labelle	1 858 246	1 748 954	6,2%
TOTAL	33 750 770	34 332 264	-1,7%

IMMOBILISATIONS BRUTES

- Le rapport financier consolidé démontre des immobilisations brutes totalisant 205 728 117 \$ se ventilant comme suit :
 - Les immobilisations brutes appartenant à la Ville et à l'Agglomération de Mont-Laurier totalisant 177 164 875 \$;
 - Une part d'environ 42 % de la RIDL de 10 467 565 \$;
 - La part de Muni-Spec Mont-Laurier de 18 095 677 \$.
- Les modes de financement innovants et le fait que la Ville a su se positionner afin d'être admissible à un certain nombre de subventions nous ont permis d'investir de façon importante dans nos chemins et nos bâtiments, et ce, avec un minimum de financement à long terme.

VILLE DE MONT-LAURIER
ÉTATS FINANCIERS 2023 – CONSOLIDÉ
ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS NETTES



LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE 2023

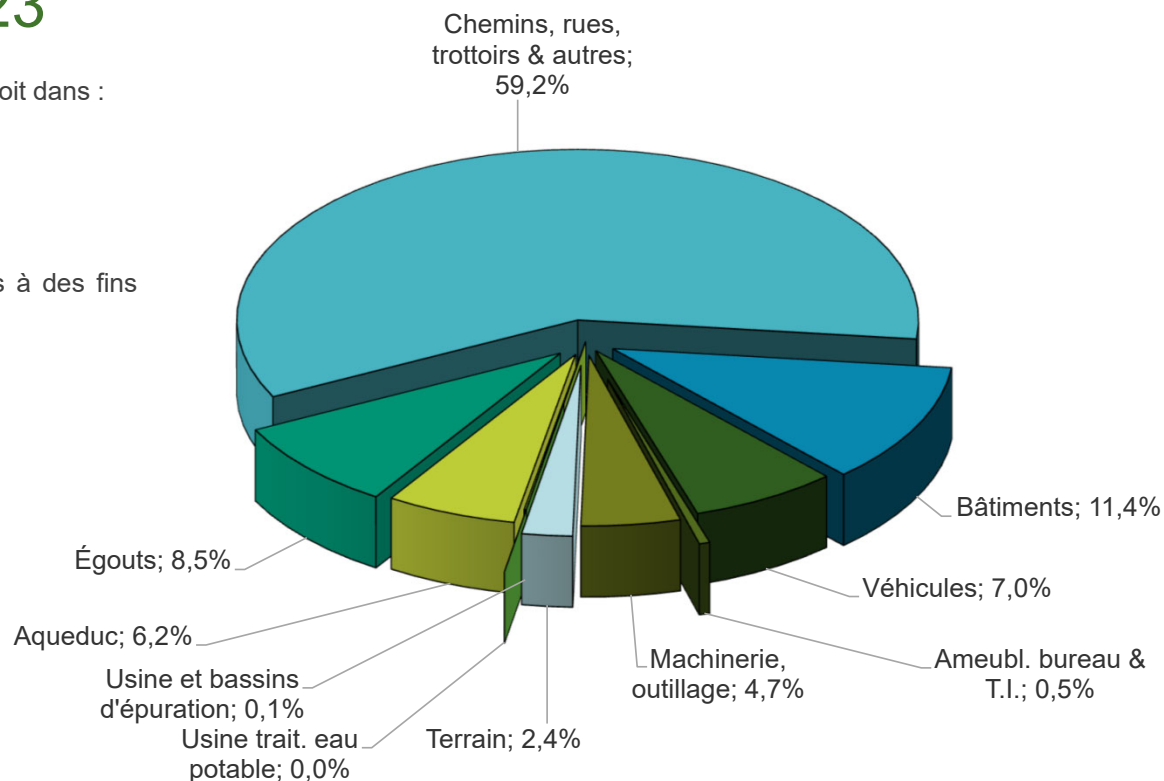
Chaque année, nous investissons dans nos immobilisations que ce soit dans :

- L'amélioration de nos installations et infrastructures ;
- La construction de nouvelles infrastructures ;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules et d'équipements.

Pour l'année 2023, c'est plus de 8,5 millions \$ qui ont été investis à des fins consolidées, dont 179 084 \$ par les organismes contrôlés.

	2023	2022
Usine et bassins d'épuration	8 126	11 664
Usine de traitement de l'eau potable	-	-
Aqueduc	523 620	510 467
Égouts	720 072	829 994
Sites d'enfouissement et incinérateurs	117 761	790 104
Chemins, rues, trottoirs & autres	5 014 710	7 185 243
Bâtiments	969 025	542 954
Véhicules	591 194	861 058
Ameubl. bureau & T.I.	52 712	155 167
Machinerie, outillage	446 027	494 020
Terrain	200 000	43 937
Total	8 643 247	11 424 608

VILLE DE MONT-LAURIER ÉTATS FINANCIERS 2023 - CONSOLIDÉ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RÉALISATIONS 2023

Parmi les principaux projets réalisés au cours de l'année 2023, nous retrouvons :

- Plusieurs travaux d'infrastructures de rues (secteur urbain et rural) tels que sur :
 - Chemin Tour du Lac des Îles ;
 - Route Eugène-Trinquier ;
 - Chemin Adolphe-Chapleau ;
 - Rue Parent ;
 - Rue des Carrières.
- Des travaux d'égouts sanitaires et pluviaux entre les rues Lavergne et Giroux ;
- Des dépenses de frais professionnels pour débiter la construction de la nouvelle bibliothèque ;
- La construction de la patinoire extérieure et du chalet sur le Rang 4 Sud ;
- L'achat de camions 6 et 10 roues avec bennes ainsi que de véhicules de services ;
- L'aménagement du terrain et de l'aire de jeux à la plage de St-Jean ;
- L'aménagement d'un sentier asphalté au pôle sportif ;
- Le budget participatif citoyen 2023 - Rampe de mise à l'eau à la plage de St-Jean ;
- L'aménagement du stationnement du terrain de tennis - Pôle sportif phase 4 ;
- L'aménagement du réseau cyclable urbain ;
- L'installation de bornes de recharge électrique.





CONCLUSION

Je suis très heureux du travail accompli au cours de la dernière année en lien direct avec le déploiement du plan stratégique 2019-2025, qui a d'ailleurs été actualisé en 2023. Une gestion rigoureuse de nos dépenses, combinée à la révision de certains de nos processus et à l'apport de subventions, nous a permis d'augmenter nos revenus et d'avoir un bilan financier plus que satisfaisant. Les surplus accumulés au cours des dernières années nous permettent d'envisager des projets porteurs malgré le fait qu'il faut tout de même être prudents face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés comme la crise du logement, les changements climatiques et le développement durable, pour ne nommer que ceux-là.

En terminant, je veux profiter de l'occasion pour remercier les membres de mon équipe du conseil municipal, une équipe dynamique ayant des aspirations de développement et de mieux-être de notre collectivité. Un grand merci également à notre équipe de direction pour leur travail rigoureux et leur dévouement quotidien au bon fonctionnement des services municipaux. Finalement, un gros merci aux cadres et aux employés pour leur contribution et leur capacité à s'adapter rapidement aux nombreux changements.

Tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses et contribuer aux essors économique, culturel, sportif, social et environnemental de notre Ville.

Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier